

RCS : BASTIA Code greffe : 2002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BASTIA atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00209 Numéro SIREN : 450 173 703 Nom ou dénomination : A CAVAGNOLA

Ce dépôt a été enregistré le 23/08/2023 sous le numéro de dépôt 3209

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A CAVAGNOLA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 60 221 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant une perte de 1 674 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2022 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que le règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

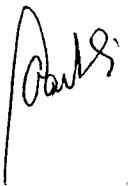
Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL



Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend les achats, les frais de transport, les frais de manutention, les droits de douane, les frais de déchargement et les coûts de la fonction d'approvisionnement externalisé.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entrée, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	27 490			27 490
Immobilisations corporelles	17 071	2 250		19 321
Immobilisations financières				
Total	44 561	2 250		46 811
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	14 937	556		15 493
Immobilisations financières				
Total	14 937	556		15 493
ACTIF NET				31 318

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	27 490
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	27 490

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 618 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	1 618	1 618	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	1 618	1 618	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 600,00 Euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 76,00 Euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 826 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 498	7 498		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	329	329		
Total	7 826	7 826		

Notes sur le bilan

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
(**) Dont envers les associés	329			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 329 Euros.

Désignation de l'entreprise SARL A CAVAGNOLA				Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise Rue du Docteur DRAGACCI 20130 CARGESE					
Numéro SIRET* 4 5 0 1 7 3 7 0 3 0 0 0 2 3					
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12		Durée de l'exercice précédent* 12			
				Exercice N clos le 31/12/2022	
ACTIF					
		Brut 1	Amortissements-Provisions 2		Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	27 490	012	27 490
	Fonds commercial*	014		016	
	Autres*	028	19 320	030	3 827
	Immobilisations corporelles*	040		042	
	Immobilisations financières* (1)	044	46 810	048	31 317
Total I (5)		050		052	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	060	916	062	916
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	064		066	
	Marchandises *	068		070	
	Avances et acomptes versés sur commandes	072	1 618	074	1 618
	Créances (2)	080		082	
	Clients et comptes rattachés*	084	26 368	086	26 368
	Autres* (3)	092		094	
	Valeurs mobilières de placement	096	28 903	098	28 903
	Disponibilités	110	75 714	112	60 221
	Charges constatées d'avance *	Total général (I + II)			
PASSIF				Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	7 600		
	Écarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126	760		
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131			45 709
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136	(1 673)		
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	52 395		
Provisions pour risques et charges		Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	7 497		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	328		328
	Produits constatés d'avance	174			
Total III		176	7 826		
Total général (I + II + III)				180	60 221
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL A CAVAGNOLA

Néant ☐Exercice N clos le
31/12/2022**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209	210	81 559
		et livraisons	215	214	
	Production vendue	biens		218	
		services*	217	218	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)		222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production		224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			230	961
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	82 520
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	41 618
	Variation de stocks (marchandises)*			236	(266)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*			240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	16 908
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CEE et CVAE*)	243	192	244
	Rémunérations du personnel*			250	10 393
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	11 798
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Dotations aux amortissements*			254	556
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259		262
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)			264	84 868
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(2 348)
	Produits financiers	(III)		280	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits exceptionnels	(IV)		290	
	Charges financières	(V)		294	
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348		
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)		306	(675)
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	(1 673)
	B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	314	1 673
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles*		322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324		
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-clis d'associés	247		330	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies I))	249	251	
Déductions	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU (44. octies A)	987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989	
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991	Investissements outre-mer	344	
Dont divers	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992			
	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	675
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	
	Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641			
Déficits	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352		354	2 348
	Déficit de l'exercice reporté en arrière :		356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360	

SARL A CAVAGNOLA
Rue du Docteur DRAGACCI
20130 CARGESE

B - RESULTAT FISCAL

Divers à déduire

[illegible]

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature ? ☐

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue { biens				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilités incorporelles	Fonds commercial	400	27 490	402		404		406	27 490				
	Autres	410		412		414		416					
Immobilités corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	9 734	442		444		446	9 734				
	Installations générales agencements divers	450	6 718	452	2 249	454		456	8 968				
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	617	472		474		476	617				
Immobilités financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	44 560	492	2 249	494		496	46 810				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilités corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	9 425	532	216	534		536	9 641		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	4 893	542	340	544		546	5 233		
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	617	562		564		566	617		
TOTAL		570	14 936	572	556	574		576	15 492		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
TOTAL	578	580	582	584	586	588	590	592	594	596	598
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A CAVAGNOLA

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres mmob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	2 348
Total des déficits restant à reporter	870	2 348

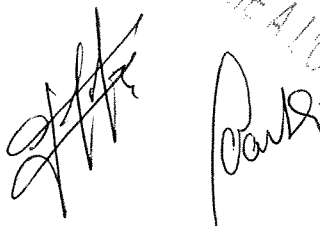
III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325		
dont cotisations facultatives Madelin			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*		380	11 798
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	11 798	
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	2 427
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	2 096
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	

SARL A CAVAGNOLA
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
CAPITAL SOCIAL : 7600 Euros
SIEGE SOCIAL : Lot U STAGNU N° 14
20290 BORGIO

R.C.S BASTIA B 450173703
(Gestion 2003B363)

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL



RAPPORT DE GESTION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 juin 2023

Chers associés,

En application de la loi et des statuts de notre société, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire pour vous rendre compte de notre gestion, et vous donner tous renseignements sur les opérations de l'exercice écoulé, clos le 31 décembre 2022.

Vous aurez à vous prononcer sur l'approbation des comptes et sur les questions portées à l'ordre du jour de l'assemblée à laquelle vous êtes aujourd'hui convoqués.

Les résolutions qui seront soumises à votre vote ont été portées à votre connaissance en temps utile, nous n'avons enregistré à ce jour, aucune remarque les concernant.

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent étant précisé que les comptes annuels qui vous sont présentés sont établis dans le respect des règles de présentation et méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

L'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé est analysée, par rapport à l'exercice précédent, de la façon suivante :

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	81 559	100,00	70 799	100,00	10 760	15,20
Coût d'achats marchandises vendues	41 352	50,70	36 585	51,67	4 767	13,03
MARGE COMMERCIALE	40 207	49,30	34 214	48,33	5 993	17,52
Production vendue						
Production stockée						
Production immobilisée						
Cie de matières et sous-traitance			159		-159	-100,00
MARGE DE PRODUCTION			-159		159	100,00
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T.	81 559	100,00	70 799	100,00	10 760	15,20
MARGE BRUTE GLOBALE	40 207	49,30	34 055	48,10	6 152	18,06
Autres achats et charges externes	16 909	20,73	13 698	19,35	3 210	23,44
VALEUR AJOUTEE	23 298	28,57	20 356	28,75	2 941	14,45
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et vers. assimilés	3 609	4,43	1 288	1,82	2 321	180,20
Charges de personnel	22 192	27,21	16 847	23,80	5 345	31,73
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-2 503	-3,07	-2 221	3,14	-4 724	-212,69
Reprises s/ charges et Transferts	920	1,13	200	0,28	720	360,19
Autres produits	41	0,05	1		40	NS
Dot. amortissements et provisions	556	0,68	548	0,77	9	1,57
Autres charges	250	0,31	284	0,40	-33	-11,81
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 348	-2,88	1 591	2,25	-3 939	-247,59
Quote part résultat en commun						
Produits financiers						
Charges financières	1				1	
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-2 349	-2,88	1 591	2,25	-3 940	-247,63
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	-675	-0,83	227	0,32	-902	-397,36
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 674	-2,05	1 364	1,93	-3 038	-222,71

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un déficit de 1673.94 Euros.

Nous vous demandons de bien vouloir les approuver et vous en proposons l'affectation suivante :

- le résultat **déficitaire** de l'exercice,
s'élevant àE : 1673.94
- * sera affecté au débit du compte Autres Réserves pour E : 1673.94

Après vous être prononcés sur cette affectation, nous vous demandons, s'il y a lieu, de bien vouloir donner quitus entier et définitif de sa gestion à la gérance.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même Code.

En application des dispositions des articles L.223.19 et suivants du Code de Commerce, nous portons ci-après à votre connaissance les opérations ou conventions de la nature de celle visée aux dits articles, intervenues ou poursuivies au cours de l'exercice écoulé entre la société et l'un de ses associés, directement ou par personne interposée.

L'assemblée prend acte de la prise en charge, par la société, des charges sociales (obligatoires et facultatives) versées pour le compte des gérants pour un montant global de 14815.79 (dont CSG déductible).

En outre, une convention concerne la location immobilière des locaux versée à E. BARTOLI pour un montant de 8400 €.

Par ailleurs, l'assemblée approuve la rémunération de gérant majoritaire versée à M. André DUTERTRE au cours de l'exercice pour un montant de 10393 €.

Enfin, l'assemblée approuve les achats d'huile effectués auprès de M. DUTERTRE, producteur, pour une somme de 22266€ (sans TVA)

Evénements significatifs survenus au cours de l'exercice :

Néant

Evénements significatifs survenus postérieurement à la clôture de l'exercice, affectant les caractéristiques de la société :

Néant

En conséquence de ce qui vient de vous être exposé, nous vous demandons de bien vouloir vous prononcer sur les résolutions qui vous été soumises.

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

LA GERANCE

SARL A CAVAGNOLA
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
CAPITAL SOCIAL : 7600 Euros
SIEGE SOCIAL : Lot U STAGNU N° 14
20290 BORGIO

R.C.S BASTIA B 450173703
(Gestion 2003B363)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DES ASSOCIES

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS,
ET LE VINGT NEUF JUIN à DIX NEUF HEURES TRENTE,

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion l'approuve, ainsi que le bilan et le compte de résultat tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

- le résultat **déficitaire** de l'exercice,
s'élevant àE : 1673.94
- * sera affecté au débit du compte Autres Réserves pour E : 1673.94

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Paul

[Signature]